

BEYOGLU

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Notre note a été remise jeudi au Quai d'Orsay

La promesse solennelle de M. Delbos à Genève

Antalya, 3, AA. — La note turque concernant la question d'Iskenderun, a été envoyée hier, le 2 décembre, au Quai d'Orsay, par l'ambassadeur de Turquie à Paris, M. Sudat Davaz.

(Du correspondant du Tan) Notre ministère des Affaires étrangères fait l'interprète de l'opinion publique turque qui a posé certaines questions à la France. Celle-ci, dans la réponse qu'elle donnera, expliquera les raisons pour lesquelles elle n'a pas tenu ses engagements.

Le 29 mai 1937, au cours de la séance du 29 mai 1937, au sein de la Société des Nations, on a donné la lecture du rapport du délégué, M. Sandler, et ensuite le rapport de M. Delbos, ministre des Affaires étrangères français.

Dans cette séance, M. Delbos monta à la tribune et fit la déclaration suivante au nom du gouvernement français :

« La France a donné son adhésion à la Constitution qui a été adoptée par le Congrès. La France considère le mode de scrutin par cette décision comme préconisé pour le règlement définitif de la question et s'engage à accomplir tous les obligations particulières qui lui incombent en vertu des textes

de nos paroles et par les autres dispositions spéciales, la France se trouvant à proclamer officiellement, le statut et la Constitution. A partir de ce jour, les deux peuples pourront jouir librement de leurs droits sacrés pour lesquels ils ont durant des mois entiers. Or, non seulement le gouvernement français ne peut pas aux Hayatlys d'user de leurs forces armées ceux qui voulaient se faire révolter, mais il a voulu même empêcher que la France s'est efforcée de faire révolter tout d'un coup de 35 piastres.

Mais on sait que la population, passant outre à ces circulaires ainsi qu'à la force armée chargée d'en faire appliquer les dispositions, a accouru vers les chefs-lieux.

Le haut commissaire s'étant désisté de son voyage à Antalya pour le 29 novembre il n'y a aucune nécessité pour la population de se rendre aux chefs-lieux. Il est demandé que ceci soit porté d'urgence à la connaissance de la population. »

Mais on sait que la population, passant outre à ces circulaires ainsi qu'à la force armée chargée d'en faire appliquer les dispositions, a accouru vers les chefs-lieux.

A l'occasion du

Seker Bayram
nous présentons nos meilleurs vœux à nos lecteurs musulmans

L'Unifié a haussé hier tout d'un coup de 35 piastres

Hier à notre Bourse l'Unitürk a

haussé de nouveau jusqu'à Ltqs 14.40.

A l'ouverture du marché, il cotoit, le matin Ltqs. 14.10. La hausse provint de ce que l'on vendit l'Unitürk à la Bourse de Paris à frs. 23.75.

Les Unifiés de la seconde émission sont à Ltqs. 13.55.

Les actions de Ciment ont haussé jusqu'à Ltqs. 10.05.

La musique turque à la Radio de Bari

Voici le programme de l'émission de demain 5 décembre, de la Radio de Bari, plus spécialement destiné à la Turquie.

La soprano Mile Augusta Quaranta chantera d'abord l'air de « Mme Butterfly » de Puccini : *Un bel di vedrem...* Puis une romance du Mo Sa-pa-edin, *L'Ege*, et enfin la romance *Sev beni unutmā bent* du Mo Ziaeddin.

Le haut commissaire anglais en Palestine

Londres, 3, AA. — Le successeur du

sir Wauchope, comme haut commis-

saire en Palestine, sera sir Harold Mac Michael, présentement gouver-

neur du territoire de Tanganyika.

Le roi Georges de Grèce à Londres

Londres, 4. — Le roi Georges de

Grèce a été hier l'hôte de M. Eden.

M. Chamberlain a participé au déjeu-

ner.

La visite M. Stoyadinovitch à Rome

Belgrade, 3. — Des journalistes you-

goslaves sont partis pour Rome où

ils attendront l'arrivée de M. Stoyad-

novitch.

Plus de Noël !

Salamanque, 4. — On apprend de

Barcelone que la célébration de la

communauté

christiane

pour Noël

est reportée au 23 novembre.

On apprend aussi d'affaires finan-

cieres que Durieux a déposé à la Banque

qui lui revient sur les foulées

Démocraties et Etats totalitaires

Un important article du "Popolo d'Italia"

Milan, 2. — A. A. L'agence Stefani communique: Sous le titre « La corde de Demos », le « Popolo d'Italia » publie un éditorial répondant à un article du « New-York Times » qui défend les démocraties contre les dictateurs. Il est désormais convenu, dit le journal, qu'il existe sur la terre seulement trois démocraties, à savoir les Etats-Unis, la France et l'Angleterre et il est également convenu qu'il existe trois pays dictatoriaux, l'Italie, l'Allemagne et le Japon.

Le « New-York Times » affirme que le triangle Rome-Berlin-Tokio est une alliance militaire contre laquelle les démocraties des deux hémisphères doivent s'unir pour se défendre et il ajoute: « Cela ne signifie cependant pas l'adoption de mesures de guerre avec lesquelles le peuple américain est contraire. » Les Etats-Unis se retirent donc en bon ordre et laissent aux deux démocraties européennes la tâche d'affronter sur le terrain des armes les pays totalitaires. Mais la Grande-Bretagne n'a jamais démontré une telle volonté.

Croire que ces peuples nécessiteux et dynamiques puissent être intimidés par la menace d'un étranglement économique signifie faire preuve d'une colossale ignorance, même d'ordre spirituel.

« Croire que l'on pourra réussir à cristalliser l'histoire du monde en définissant « agresseurs » les peuples pauvres qui ont le droit sacré de ne pas se résigner perpétuellement à une trop criante inégalité dans la distribution des terres est une effronterie de style vraiment ultra-démocratique.

Croire que ces peuples nécessiteux et dynamiques puissent être intimidés par la menace d'un étranglement économique signifie faire preuve d'une colossale ignorance, même d'ordre spirituel.

« Croire que l'on pourra réussir à cristalliser l'histoire du monde en définissant « agresseurs » les peuples pauvres qui ont le droit sacré de ne pas se résigner perpétuellement à une trop criante inégalité dans la distribution des terres est une effronterie de style vraiment ultra-démocratique.

Croire que ces peuples nécessiteux et dynamiques puissent être intimidés par la menace d'un étranglement économique signifie faire preuve d'une colossale ignorance, même d'ordre spirituel.

« Croire que l'on pourra réussir à cristalliser l'histoire du monde en définissant « agresseurs » les peuples pauvres qui ont le droit sacré de ne pas se résigner perpétuellement à une trop criante inégalité dans la distribution des terres est une effronterie de style vraiment ultra-démocratique.

Croire que ces peuples nécessiteux et dynamiques puissent être intimidés par la menace d'un étranglement économique signifie faire preuve d'une colossale ignorance, même d'ordre spirituel.

« Croire que l'on pourra réussir à cristalliser l'histoire du monde en définissant « agresseurs » les peuples pauvres qui ont le droit sacré de ne pas se résigner perpétuellement à une trop criante inégalité dans la distribution des terres est une effronterie de style vraiment ultra-démocratique.

Croire que ces peuples nécessiteux et dynamiques puissent être intimidés par la menace d'un étranglement économique signifie faire preuve d'une colossale ignorance, même d'ordre spirituel.

« Croire que l'on pourra réussir à cristalliser l'histoire du monde en définissant « agresseurs » les peuples pauvres qui ont le droit sacré de ne pas se résigner perpétuellement à une trop criante inégalité dans la distribution des terres est une effronterie de style vraiment ultra-démocratique.

Croire que ces peuples nécessiteux et dynamiques puissent être intimidés par la menace d'un étranglement économique signifie faire preuve d'une colossale ignorance, même d'ordre spirituel.

« Croire que l'on pourra réussir à cristalliser l'histoire du monde en définissant « agresseurs » les peuples pauvres qui ont le droit sacré de ne pas se résigner perpétuellement à une trop criante inégalité dans la distribution des terres est une effronterie de style vraiment ultra-démocratique.

Croire que ces peuples nécessiteux et dynamiques puissent être intimidés par la menace d'un étranglement économique signifie faire preuve d'une colossale ignorance, même d'ordre spirituel.

« Croire que l'on pourra réussir à cristalliser l'histoire du monde en définissant « agresseurs » les peuples pauvres qui ont le droit sacré de ne pas se résigner perpétuellement à une trop criante inégalité dans la distribution des terres est une effronterie de style vraiment ultra-démocratique.

Croire que ces peuples nécessiteux et dynamiques puissent être intimidés par la menace d'un étranglement économique signifie faire preuve d'une colossale ignorance, même d'ordre spirituel.

« Croire que l'on pourra réussir à cristalliser l'histoire du monde en définissant « agresseurs » les peuples pauvres qui ont le droit sacré de ne pas se résigner perpétuellement à une trop criante inégalité dans la distribution des terres est une effronterie de style vraiment ultra-démocratique.

Croire que ces peuples nécessiteux et dynamiques puissent être intimidés par la menace d'un étranglement économique signifie faire preuve d'une colossale ignorance, même d'ordre spirituel.

« Croire que l'on pourra réussir à cristalliser l'histoire du monde en définissant « agresseurs » les peuples pauvres qui ont le droit sacré de ne pas se résigner perpétuellement à une trop criante inégalité dans la distribution des terres est une effronterie de style vraiment ultra-démocratique.

Croire que ces peuples nécessiteux et dynamiques puissent être intimidés par la menace d'un étranglement économique signifie faire preuve d'une colossale ignorance, même d'ordre spirituel.

« Croire que l'on pourra réussir à cristalliser l'histoire du monde en définissant « agresseurs » les peuples pauvres qui ont le droit sacré de ne pas se résigner perpétuellement à une trop criante inégalité dans la distribution des terres est une effronterie de style vraiment ultra-démocratique.

Croire que ces peuples nécessiteux et dynamiques puissent être intimidés par la menace d'un étranglement économique signifie faire preuve d'une colossale ignorance, même d'ordre spirituel.

« Croire que l'on pourra réussir à cristalliser l'histoire du monde en définissant « agresseurs » les peuples pauvres qui ont le droit sacré de ne pas se résigner perpétuellement à une trop criante inégalité dans la distribution des terres est une effronterie de style vraiment ultra-démocratique.

Croire que ces peuples nécessiteux et dynamiques puissent être intimidés par la menace d'un étranglement économique signifie faire preuve d'une colossale ignorance, même d'ordre spirituel.

« Croire que l'on pourra réussir à cristalliser l'histoire du monde en définissant « agresseurs » les peuples pauvres qui ont le droit sacré de ne pas se résigner perpétuellement à une trop criante inégalité dans la distribution des terres est une effronterie de style vraiment ultra-démocratique.

Croire que ces peuples nécessiteux et dynamiques puissent être intimidés par la menace d'un étranglement économique signifie faire preuve d'une colossale ignorance, même d'ordre spirituel.

Après les entretiens de Londres

M. Eden reçoit l'ambassadeur d'Italie et le chargé d'affaires des Etats-Unis

Londres, 4. — Au sujet de l'entretien

que le comte Grandi a eu jeudi au Foreign-Office, avec M. Eden, on communique que la conversation a duré une heure et demie. Il semble que M. Eden a mis au courant son interlocuteur, de façon très détaillée, des questions examinées et discutées lundi et mardi entre MM. Chamberlain et Chan-

temps, Eden et Delbos, à Londres, et qui furent l'objet ultérieurement d'échanges de vues approfondis avec Ro-

me et Berlin.

Le « Jour » dit que le geste a réuni le petit groupe de Français qui accompagnent M. Delbos. Et il ajoute:

« Mais, hélas ! une conversation d'une demi-heure ne suffit pas pour régler les problèmes franco-allemands. »

Pour le « Petit Parisien », l'impor-

tance de l'événement ne réside pas dans ce qui a été dit, mais dans la rencontre elle-même, après des années de froideur et d'hostilité.

La presse parisienne de ce matin

L'entretien Delbos-Neurath

Paris, 4. — La presse parisienne de ce matin commente à peu près unanimement l'entretien de M. Delbos en gare de Berlin avec son collègue allemand baron von Neurath.

Courtois, courtois, ce sont les termes qui reviennent dans tous les commentaires. Mais les journaux s'ils apprécient le geste, s'accordent à ne pas lui accorder une importance politique exagérée.

Sous le titre « Supplément au pro-

gramme », l'*Aube* relève que le

geste du baron von Neurath n'a pas

échangé.

Le journal ajoute que l'article du

New York Times est une contribution

à la cause de l'opposition de

l'Allemagne.

Le journal ajoute que l'article du

New York Times est une contribution

à la cause de l'opposition de

l'Allemagne.

Le journal ajoute que l'article du

New York Times est une contribution

à la cause de l'opposition de

l'Allemagne.

Le journal ajoute que l'article du

New York Times est une contribution

à la cause de l'opposition de

l'Allemagne.

Le journal ajoute que l'article du

New York Times est une contribution

à la cause de l'opposition de

l'Allemagne.

Le journal ajoute que l'article du

New York Times est une contribution

à la cause de l'opposition de

La consommation du sucre dans le pays

Une statistique intéressante

Au cours de ma visite à la raffinerie de sucre de Turhal deux choses attirent mon attention : 1o qu'une raffinerie comporte beaucoup de tuyaux atteignant, comme longueur, des kilomètres; 2o qu'il était resté quelques centaines de tonnes de sucre dans un seul des deux grands dépôts. La consommation annuelle de sucre dans notre pays est de cinq kilos par tête d'habitant. En 1936 nos raffineries ont produit près de 66 millions de kilos. Dans la même année nous en avons importé de l'étranger 22.000 tonnes pour une valeur de 1.500.000 lts.

En l'état, consommons-nous beaucoup de sucre ?

Non, au contraire. En effet, il y dans le monde des pays où la consommation annuelle par tête d'habitant est de 52 kgs tels que l'Angleterre et le Danemark.

Il est vrai que dans ces pays ce produit n'est pas soumis à un impôt ou, s'il l'est, la redérence perçue est minime. Mais il y a des pays comme l'Allemagne, la Tchécoslovaquie, l'Autriche, la Norvège, la France où on impose le sucre ; sa consommation annuelle par habitant y atteint néanmoins trente-deux kilos. Quant au prix pour les pays précités il varie entre 23 et 38 piastres.

S'ensuit-il que la consommation n'a pas de corrélation avec la cherté ou le bon marché du produit ?

On ne peut répondre par l'affirmative puisqu'en Italie le prix en est de 62 piastres et sa consommation par habitant est de huit kilos.

Nous mangeons donc peu de sucre ?

Oui. Mais ne prenons-nous pas la quantité que notre organisme réclame ?

Pour répondre à cette question demandons-nous d'abord pourquoi nous en mangeons. Faut-il en consommer beaucoup ou peu ? Est-ce pour nous une question d'économie ou d'hygiène ?

Pourquoi mangeons-nous du sucre ?

Parce qu'il est nécessaire pour pouvoir vivre.

En effet, les humains se nourrissent d'aliments contenant de l'albume, des matières grasses et du sucre. Mais si nous consommons un aliment qui contient de l'albume et un autre qui contient des matières grasses, nous sommes obligés d'ingérer aussi dans le premier cas quatre et dans le second huit fois autant de sucre, attendu que le carbone qu'il contient assure la combustion de l'albume et des matières grasses.

Voilà pourquoi notre organisme demande du sucre, indépendamment de l'attrait de la douceur.

C'est d'ailleurs par celle-ci que le sucre nous attire ; si nous l'absorbons sous une autre forme nous en oublierions même la douceur.

Ne mangeons-nous pas du sucre sous d'autres formes ?

D'après les chimistes il y a trois sortes de sucre : les matières sucrées qui se mêlent directement au sang tels que le glucose dans le raisin, le levulose, dans les fruits et le miel, et le lactose contenu dans le lait, le saccharose contenu dans la canne à sucre et la betterave.

Nous vivons dans un pays agricole. Nous avons des fruits frais et secs avec lesquels nous faisons nos marmelades ; nous avons des abeilles qui nous fournissent le miel. Nos aliments sont généralement sucrés.

Donc ce n'est pas que nous mangeons peu de sucre, mais nous pouvons en consommer davantage et c'est ce que nous ferons avec le temps quand notre relèvement économique aura été achevé et que nos plans industriels ayant été réalisés, nos villes se seront agrandies.

Après tous les renseignements qui précédent, ne vous paraît-il pas intéressant de savoir qui a découvert le sucre ? On dit que ce sont les Hindous. Ils suçaient la canne à sucre dans les endroits où la cultivaient, au golfe du Bengale.

L'un d'eux eut un jour l'idée de presser la canne, d'en faire jaillir le suc, de faire bouillir celui-ci jusqu'à ce qu'il devienne épais. Il venait ainsi d'inventer le sirop. Reste à savoir maintenant à qui revient le mérite d'avoir fait de ce sirop le sucre que nous consommons aujourd'hui.

Ceci n'a pas été établi d'une façon précise. On sait cependant que les Chinois tout comme les Hindous font du sirop avec de la canne à sucre et que de plus ils sont arrivés en ajoutant à ce sirop une matière grasse à en faire une espèce de sucre blanc qui des Indes et de la Chine a été transporté en Iran, et de là, tour à tour, en Arabie, en Egypte, à Fes, en Espagne.

Les Ottomans se sont servis du sucre ancienement. Ce produit a été introduit en Europe par les Croisés par les ports de Venise et d'Istanbul.

Depuis quand a-t-on commencé à fabriquer du sucre avec la betterave ?

C'est un chimiste prussien qui le premier a découvert en 1747 qu'il y avait du sucre dans la betterave. Mais celui qui, après avoir approfondi les recherches, créa en 1799 une fabrique de sucre, fait avec de la betterave, est un certain Achar de Silesie. C'est de ce

Un projet de loi visant les étrangers

LA MUNICIPALITE Les provinciaux qui viennent à Istanbul en quête d'un emploi

La commission parlementaire de l'Intérieur est en train d'examiner un projet de loi visant le séjour et le voyage en Turquie des étrangers.

Depuis le commencement de la guerre et quand l'empire ottoman a supprimé les capitulations, on a élaboré à cet égard une loi provisoire et un règlement d'application. Sous le régime républicain il y a eu des modifications qui y ont été apportées, mais sans que l'on ait changé les bases principales de la dite loi provisoire.

Le droit de supprimer les capitulations a été signifié au monde entier par le traité de Lausanne.

En ce qui concerne la reconnaissance complète de notre souveraineté nationale, les décisions prises depuis ce jour-là par le gouvernement national ont nécessité l'élaboration d'une nouvelle loi à cet égard.

Dans le monde civilisé on reconnaît les droits qu'un pays doit accorder à ses hôtes droits, auxquels les intérêts supérieurs de la nation servent de cadres. Dans tous les pays de l'Occident qui paraissent accorder le plus de liberté aux étrangers on constate que l'on réserve une place prépondérante à la garantie de la sécurité et de la tranquillité nationales.

Mais la dernière crise mondiale a nécessité que chaque pays ne perde pas de vue de donner plus d'importance à la protection de l'union nationale.

Aussi partout des restrictions sévères ont été apportées aux droits de séjour et de voyage des étrangers.

Même les pays où viennent de nombreux touristes ont eu beaucoup de difficultés pour concilier ces visites avec le souci de la garantie de leur sécurité nationale.

Le projet de loi en préparation, tout en sauvegardant tout ce concerne la sécurité et la tranquillité du pays, connaît les conditions les plus libérales de la loi de l'hospitalité.

La nouvelle loi simplifie pour les étrangers l'obligation de remettre des déclarations et elle contient des dispositions très claires indiquant les moyens de se procurer directement un permis de séjour. Les instructions relatives à l'inscription sur leur permis de séjour des membres de leur famille sont celles des dispositions du code civil turc.

Suivant l'ancienne loi, un étranger, à l'instar d'un acte civil tel qu'il est délivré à un sujet turc, pouvait se procurer un tel document. Celui-ci lui donnait le droit de séjourner dans le pays jusqu'à sa mort et même d'aller dans le sien, y rester des années et rentrer en Turquie pour continuer à y séjourner avec le même acte d'état civil.

Dans aucun pays du monde on n'a accordé une telle liberté à un étranger sans compter que pour se procurer l'acte en question il y avait à débourser 50 piastres plus 15 pts. de timbre.

Maintenant on délivrera aux étrangers des permis de séjour pour 2 mois, 1 année. Ils seront délivrés contre paiement d'une taxe. Les étrangers pourront être ainsi plus aisément contrôlés.

Le projet de loi qui nous occupe contient des exceptions en ce qui concerne les étudiants, les hommes de sciences, les touristes étrangers et ceux qui viennent ici pour se faire soigner.

En ce qui concerne les étrangers qui sont de race turque, des facilités leur sont accordées d'après les sentiments nationaux et suivant les méthodes appliquées en l'occurrence par beaucoup de pays d'Europe et des Balkans.

Indépendamment de ceci et à titre de réciprocité il y a dans la loi beaucoup d'autres dispositions en faveur des diplomates, des consuls, des spécialistes et autres étrangers.

La commission parlementaire qui examine ce projet va, ces jours-ci, délibérer sur son ensemble.

paye que cette production a passé dans d'autres pays et en Europe où petit à petit des fabriques ont été établies en diverses villes.

Aujourd'hui le sucre se fabrique avec de la canne à sucre dans les pays chauds qui la cultivent et avec de la betterave dans les pays qui cultivent celle-ci.

Les quatre raffineries de sucre que nous possédons utilisent la betterave.

NASUHI BAYDAR

(Ulus)

La lutte contre le cancer

La rapidité avec laquelle le cancer est diagnostiqué est un élément très important en vue de sa guérison. Aussi a-t-il été décidé de créer un cours à l'intention de nos médecins en vue de compléter leurs connaissances professionnelles, tout particulièrement en ce qui a trait aux plus récentes découvertes concernant le domaine de l'identification du mal et la première phase de son traitement.

LA VIE LOCALE

LA MUNICIPALITE

Les provinciaux qui viennent à Istanbul en quête d'un emploi

D'autre part, des mesures étendues sont prévues en vue d'éclairer le public sur les manifestations de ce terrible mal et son développement. Le but visé est d'habituer nos compatriotes à recourir au médecin dès que se manifestent les premiers indices du cancer, c'est à dire au moment où une cure énergique peut leur apporter le salut.

Les tarifs des hôpitaux municipaux

On se souvient qu'il avait été décidé de percevoir un montant déterminé de malades qui se présentent aux hôpitaux municipaux pour y subir un traitement, tant ceux qui y sont soignés sur pied que ceux qui y sont hospitalisés. Le tarif élaboré à ce propos, après approbation par l'Assemblée de la Ville, a été envoyé au ministère de l'Intérieur en même temps que le budget municipal. Le ministère a approuvé le budget, mais il a retenu le

L'accord sur le Hatay signé à Genève entre la Turquie et la France, attribué à la France la tâche de présider à la période de transition, au Hatay, qui se déroulera jusqu'à l'élection des nouveaux députés. Dans quelle mesure les fonctionnaires français de Syrie et du Hatay pourront-ils accompagner cette tâche avec impartialité ? M. Asim Us se pose cette question dans le « Kurun ».

La façon dont les événements se sont déroulés dès le premier jour, c'est-à-dire le 29 novembre, offre à cet égard une réponse aussi catégorique, puisque basée sur les faits, que négative. La raison est tout d'abord dans le fait que les fonctionnaires français chargés d'appliquer les accords de Genève au sujet du Hatay sont absolument étrangers à la conception qui est à la base de la convention : la collaboration turco-française. S'il n'en était pas ainsi, les fonctionnaires coloniaux français en Syrie et au Hatay seraient entrés depuis longtemps déjà en contact avec le gouvernement turc ; ils lui auraient fourni des renseignements sur le régime provisoire devant être appliqué au Hatay durant la période provisoire. Et de cette façon, les regrettables incidents du 29 novembre ne se seraient pas produits.

Mais ce n'est pas tout. La décision de la S.D.N. n'a pas été communiquée à la population de façon à ce qu'elle put être comprise telle qu'elle est.

Le haut-commissaire de France M. Martel a invoqué un prétexte futile pour ne pas aller à Antakya. En ce

jour qui devait marquer un tournant

dans le second plan et le développement

d'histoire, il a laissé la tâche à accompagner à des fonctionnaires de second

voile de troisième ordre.

Toutefois, dans l'activité d'un gouvernement, il faut faire la distinction nécessaire entre l'activité « à courte distance », c'est-à-dire locale, et celle à longue distance.

Il faut remédier à tel mal ; les moyens sont limités, le choix l'est aussi.

Vous faites ce qu'il est possible de faire. Personne ne peut vous reprocher de ne pas aller au-delà de vos

possibilités matérielles.

Le producteur est partout écrasé

Le citadin pense tout d'abord à lui-même. Il n'éprouve pas sincèrement le besoin de renforcer le producteur.

En Amérique, notamment, le grand

développement de la vie urbaine s'est effectué aux dépens des masses rurales.

Aussi les crises n'y sont-elles pas

comptées.

En Turquie, le poids qui pèse sur la classe des producteurs était fort lourd. Les masses qui la composent étaient demeurées en arrière à tous les égards. Elles ne parvenaient pas à produire au prix du marché mondial ni à éléver leur propre niveau d'existence. Avant tout, il fallait les renforcer et les mettre en état de se porter de nouveaux faits. Mais le haut-commissaire de France M. Martel a invoqué un prétexte futile pour ne pas aller à Antakya. En ce

jour qui devait marquer un tournant

dans le second plan et le développement

d'histoire, il a laissé la tâche à accompagner à des fonctionnaires de second

voile de troisième ordre.

Toute la tension que les Turcs du Hatay sont éveillés et vigilants. Les intellectuels turcs et la jeunesse turque

de l'endroit ont accompli avec patriotisme et énergie, auprès des masses populaires, la tâche qui incombe aux Français. C'est grâce à cela qu'en dépit de la résistance officielle, le peuple a pu apprendre le changement survenu et ce n'est qu'alors que la fête a commencé.

Si elle dispose de cette capacité de discernement cela veut dire qu'elle

les dispositions voulues pour se libérer des mesures locales et temporaires

et élaborer le plan idéal à grande rayon.

J'ai demandé à mon interlocuteur s'il a lu le dernier discours d'Ataturk et celui de Celâlit Bayar. Non, répond-il. Je lui ai déclaré qu'il trouvera une réponse à beaucoup d'autres difficultés qu'il signalera.

— Un dernière question : Vous êtes vous libres méthodes d'instruction classiques. Continuez-vous à remplir les curioses des enfants de notions inutiles ?

Le concert de Mme L. A. Piraccini

Mme L-A. Piraccini, premier prix du conservatoire de Bucarest et soprano dramatique du théâtre de la Scala de Milan, du passage en notre ville, donnera le samedi, 11 octobre à 21 h. un concert à la « Casa d'Italia ». Mme Piraccini qui a fait ses débuts, à la scène en 1926, a chanté dans tous les principaux théâtres d'Italie, d'Europe et d'Amérique.

Nous nous réservons de revenir sur cette intéressante manifestation artistique et d'en donner le programme.

Ajoutons seulement que Mme Piraccini compte entreprendre une tournée artistique dans les principales villes de Turquie, tournée dont son concert à Istanbul n'est que la première étape.

Le signal de la lampe rouge

M. Ahmet Emin Yalman a rencontré dans l'antichambre de la Sûreté Bank, à Ankara, une personnalité anglaise, sir Henry Bunbury et rend compte dans le

precedente.

Rome, 3.— Durant les dix premiers

mois de l'année en cours, on enregistre une augmentation de l'importation de vins aux Etats-Unis

tant à deux millions trois cent quatre

mille gallons pour une valeur de six mille dollars soit une augmentation de vingt

pour cent en valeur par rapport à la

même période de l'année passée. Les

importations de vins italiens atteignent sept cent quatre vingt quatre

mille gallons pour une valeur de quatre

millions deux cent quarante quatre

dollars avec une augmentation de quatre

quatre pour cent en valeur et dix

sept pour cent en valeur.

La production du mercure en Italie

du mercure en Italie

Rome, 3.— Durant les dix premiers</p

Samedi 4 Décembre 1937

A l'occasion du BAYRAM
le SARAY présente HARRY BAUR dans le rôle magnifique du PIRATE BAID ALI dans le superfilm d'aventures, de haines et de passions
LES SECRETS DE LA MER ROUGE
deux heures d'émotions et de scènes palpitantes d'intrigues, d'amour et de passions

CONTE DU BEYOGLU

Une amie de passage

Par YVES FLORENNE.

L'autre eut un geste vague.
— Je sais qu'on l'a vue un mois en-
tier avec Robert Briare que tu as
connu. Après... Que veux-tu, c'est une
femme qui a le goût de l'indépendance
et du changement et les moyens de
la satisfaire ...

Un après-midi où Jean-Louis travai-
lait chez lui, on sonna. Il alla ouvrir.
— Bonjour, dit Mathilde. Je suis
bien contente de vous voir...

Il y eut une seconde envie de la je-
teur dehors. Mais elle était plus jolie et
plus tendre encore qu'autrefois. Elle
entra.

— Je ne vous dérange pas, au
moins ? Je ne fais que passer.

— Oui, oui... Et fit Jean-Louis dou-
cement.

Le coup de sonnette ramena brus-
quement Jean-Louis dans la pièce. Il
se fit loin ! Son regard flotta une se-
conde. Il posa le livre qu'il ne lisait
plus. Un mot l'avait entraîné tout à
l'heure dans une rêverie vers quoi il
n'avait pas trop incliné et dont il avait
écouté ce brusque appel pour l'arracher.
Il soupira, se leva. Le timbre, une
seconde fois, retentit. Jean-Louis jeta
un coup d'œil à la pendule. L'heure
courante était depuis longtemps
passée, celle des visites aussi. Quel-
ques camarades sans doute. Il alla ouvrir.

— Mathilde ! murmura-t-il.
Lâcha le loquet et demeura dans
l'ombre, appuyé d'une épaule à la cloi-
ture. Dans l'encadrement, la jeune
fille se tenait toute droite, et sur
son visage se lisait encore l'inquiétude
de trouver personne.

— J'ai eu peur ! soupira-t-elle.

— Laissez-moi entrer... Donnez-moi
le temps de me retrouver... Je
suis seulement, je vous jure !

Elle suivait. Il vacillait un peu,
par la réalité qui se renouait
de tout à l'heure. Était-ce

— Mais qu'est-ce qu'il y a ?... bal-
lait-il. Qu'est-ce qu'il y a ?...

Mais le bouleversèrent.

— Mais que réchauffait dans les siennes,

la jeune femme à s'asseoir.

C'est une chose affreuse, dit-elle.

Il n'est pas un monstre. Je suis par-
faitement une folle. J'ai pensé à vous...

Il haletait encore, comme étouf-
fée par une émotion trop violente.

— Partez-moi, dit-elle humble-
ment mais je n'ai pas confiance dans

vous, à mon secours. Quand

malheureux, les convenances

ne sont pas grand chose.. Si je ne

peux pas trop, donnez-moi un

peu de ce soir. Et puis vous m'a-
idez à trouver un logement con-
venable. Voulez-vous ?

Demeurez tant que vous vou-
lez, dit-elle.

— Je ne peux tout de même pas

me faire chez vous !

— Partez-moi, dit-elle humbre-
lement mais je n'ai pas confiance dans

vous, à mon secours. Quand

malheureux, les convenances

ne sont pas grand chose.. Si je ne

peux pas trop, donnez-moi un

peu de ce soir. Et puis vous m'a-
idez à trouver un logement con-
venable. Voulez-vous ?

Demeurez tant que vous vou-
lez, dit-elle.

— Je ne peux tout de même pas

me faire chez vous !

— Partez-moi, dit-elle humbre-
lement mais je n'ai pas confiance dans

vous, à mon secours. Quand

malheureux, les convenances

ne sont pas grand chose.. Si je ne

peux pas trop, donnez-moi un

peu de ce soir. Et puis vous m'a-
idez à trouver un logement con-
venable. Voulez-vous ?

Demeurez tant que vous vou-
lez, dit-elle.

— Je ne peux tout de même pas

me faire chez vous !

— Partez-moi, dit-elle humbre-
lement mais je n'ai pas confiance dans

vous, à mon secours. Quand

malheureux, les convenances

ne sont pas grand chose.. Si je ne

peux pas trop, donnez-moi un

peu de ce soir. Et puis vous m'a-
idez à trouver un logement con-
venable. Voulez-vous ?

Demeurez tant que vous vou-
lez, dit-elle.

— Je ne peux tout de même pas

me faire chez vous !

— Partez-moi, dit-elle humbre-
lement mais je n'ai pas confiance dans

vous, à mon secours. Quand

malheureux, les convenances

ne sont pas grand chose.. Si je ne

peux pas trop, donnez-moi un

peu de ce soir. Et puis vous m'a-
idez à trouver un logement con-
venable. Voulez-vous ?

Demeurez tant que vous vou-
lez, dit-elle.

— Je ne peux tout de même pas

me faire chez vous !

— Partez-moi, dit-elle humbre-
lement mais je n'ai pas confiance dans

vous, à mon secours. Quand

malheureux, les convenances

ne sont pas grand chose.. Si je ne

peux pas trop, donnez-moi un

peu de ce soir. Et puis vous m'a-
idez à trouver un logement con-
venable. Voulez-vous ?

Demeurez tant que vous vou-
lez, dit-elle.

— Je ne peux tout de même pas

me faire chez vous !

— Partez-moi, dit-elle humbre-
lement mais je n'ai pas confiance dans

vous, à mon secours. Quand

malheureux, les convenances

ne sont pas grand chose.. Si je ne

peux pas trop, donnez-moi un

peu de ce soir. Et puis vous m'a-
idez à trouver un logement con-
venable. Voulez-vous ?

Demeurez tant que vous vou-
lez, dit-elle.

— Je ne peux tout de même pas

me faire chez vous !

— Partez-moi, dit-elle humbre-
lement mais je n'ai pas confiance dans

vous, à mon secours. Quand

malheureux, les convenances

ne sont pas grand chose.. Si je ne

peux pas trop, donnez-moi un

peu de ce soir. Et puis vous m'a-
idez à trouver un logement con-
venable. Voulez-vous ?

Demeurez tant que vous vou-
lez, dit-elle.

— Je ne peux tout de même pas

me faire chez vous !

— Partez-moi, dit-elle humbre-
lement mais je n'ai pas confiance dans

vous, à mon secours. Quand

malheureux, les convenances

ne sont pas grand chose.. Si je ne

peux pas trop, donnez-moi un

peu de ce soir. Et puis vous m'a-
idez à trouver un logement con-
venable. Voulez-vous ?

Demeurez tant que vous vou-
lez, dit-elle.

— Je ne peux tout de même pas

me faire chez vous !

— Partez-moi, dit-elle humbre-
lement mais je n'ai pas confiance dans

vous, à mon secours. Quand

malheureux, les convenances

ne sont pas grand chose.. Si je ne

peux pas trop, donnez-moi un

peu de ce soir. Et puis vous m'a-
idez à trouver un logement con-
venable. Voulez-vous ?

Demeurez tant que vous vou-
lez, dit-elle.

— Je ne peux tout de même pas

me faire chez vous !

— Partez-moi, dit-elle humbre-
lement mais je n'ai pas confiance dans

vous, à mon secours. Quand

malheureux, les convenances

ne sont pas grand chose.. Si je ne

peux pas trop, donnez-moi un

peu de ce soir. Et puis vous m'a-
idez à trouver un logement con-
venable. Voulez-vous ?

Demeurez tant que vous vou-
lez, dit-elle.

— Je ne peux tout de même pas

me faire chez vous !

— Partez-moi, dit-elle humbre-
lement mais je n'ai pas confiance dans

vous, à mon secours. Quand

malheureux, les convenances

ne sont pas grand chose.. Si je ne

peux pas trop, donnez-moi un

peu de ce soir. Et puis vous m'a-
idez à trouver un logement con-
venable. Voulez-vous ?

Demeurez tant que vous vou-
lez, dit-elle.

— Je ne peux tout de même pas

me faire chez vous !

— Partez-moi, dit-elle humbre-
lement mais je n'ai pas confiance dans

vous, à mon secours. Quand

malheureux, les convenances

ne sont pas grand chose.. Si je ne

peux pas trop, donnez-moi un

peu de ce soir. Et puis vous m'a-
idez à trouver un logement con-
venable. Voulez-vous ?

Demeurez tant que vous vou-
lez, dit-elle.

— Je ne peux tout de même pas

me faire chez vous !

— Partez-moi, dit-elle humbre-
lement mais je n'ai pas confiance dans

vous, à mon secours. Quand

malheureux, les convenances

ne sont pas grand chose.. Si je ne

peux pas trop, donnez-moi un

peu de ce soir. Et puis vous m'a-
idez à trouver un logement con-
venable. Voulez-vous ?

Demeurez tant que vous vou-
lez, dit-elle.

— Je ne peux tout de même pas

me faire chez vous !

— Partez-moi, dit-elle humbre-
lement mais je n'ai pas confiance dans

vous, à mon secours. Quand

malheureux, les convenances

LE CINEMA

Joséphine Baker se marie

Une dépêche de Beauvais vient de nous l'apprendre.

Joséphine Baker la brillante étoile de musique hall et la vedette si souvent applaudie de l'écran, a laissé enfin parler son cœur.

Elle a choisi, pour convoler en justes noces, un pilote-aviateur : M. Jean Lion.

Lors de son séjour à Istanbul (où elle vint engagée par l'habile directeur du Saray, alors Ciné-Gloria), j'eus l'occasion de l'interviewer dans son coquet appartement de l'Hôtel Tokatyan. Lui ayant demandé si elle se marierait jamais, elle me déclara avec cette originalité qui la caractérise :

« Je n'ai pas encore éprouvé pour un homme ce que l'on pourrait appeler : le « je ne sais quoi... platonique... »

— ? ? ?

— Au début de ma carrière de danseuse excentrique ayant eu l'occasion de frayer avec beaucoup de jeunes camarades et même d'admirateurs, je sortais librement avec eux et flirtais follement.

C'était bien de mon âge. J'étais insouciante, inexpérimentée la vie me souriait et je lui faisais risette. Pensiez, monsieur, je n'avais alors que 18 ans.

Un soir, un de mes camarades, me dit à brûle-pourpoint qu'il avait l'habitude de me regarder et de me surveiller même, bien souvent, tandis que je frappais mes pieds en mesure, souffrais et plaisantais ; il se demandait pourquoi il se sentait si triste en pensant à moi, alors que je montrais tous les signes extérieurs de la gaité...

Puis dans la suite il prit des airs tellement inspirés de Roméo que je finis par me lasser des oraisons presque fugitives, tant elles étaient tristes, qu'il me débitait tous les jours...

Puis plus tard, bien plus tard, lors-

EKRAN.

Devient-on amoureux en jouant des scènes d'amour?

Le cinéma nous présente souvent des scènes où deux artistes, homme et femme, miment, de tout leur talent, des scènes d'amour.

J'ai justement vu ces jours-ci un film de ce genre dans une salle obscure de Sehzade Bası.

Et comme les protagonistes étaient ma foi fort jolis et fort jeunes, je me demandais si, au cours des répétitions au studio, ils n'étaient pas devenus amoureux l'un de l'autre.

Je me souviens alors de l'enquête menée par Jeanne Robin dans un hebdomadaire des plus intéressants.

Elle vient de questionner Blanche Montel et Jean Pierre Aumont, deux remarquables vedettes de l'écran.

C'est une question de caractère, dit Blanche Montel, et, en quelque sorte, pour chacun, un cas différent. Il est bien difficile de généraliser.

Les artistes qui deviennent trop aisément amoureux de leurs partenaires de jeu sont ceux dont le cœur et les sens sont particulièrement inflammables. On peut dire d'eux qu'ils s'engendrent aussi bien d'une camarade de travail qu'ils exercent une autre profession et même s'ils étaient employés de commerce dans une maison où ils vendraient toute la journée des remèdes contre l'amour !

D'ailleurs, ceux qui sont sujets à ces coups de cœur, ne brûlent le plus souvent que d'un feu éphémère. La pièce terminée, vendanges sont faites, on oublie la grande passion... Si bien, qu'on ne peut pas appeler amour, ce trouble qui les agite quelques semaines ou quelques mois. L'amour, c'est bien autre chose que ça !

Au cinéma surtout plus qu'au théâtre, le baiser, ce baiser, signe de la passion triomphante, puisque dans une bande cinématographique il couvre le plus souvent une flamme traversée de vicissitudes, les partenaires n'y mettent pas au fond cet élan ni cet enthousiasme que supposent les spectateurs.

Les deux partenaires qui, une minute auparavant, s'enlacent avec passion à la fin d'une foule de films, s'écartent aussitôt après, avec une grande hâte, en s'essuyant les lèvres et en poussant un « pouah » qui n'a rien de poétique...

— Moi, déclara le jeune premier

que la Ville-Lumière m'accueillit avec l'enthousiasme que vous savez, je rencontrais au Casino de Paris où j'étais devenue étoile de revue, celui qui devait devenir dans la suite mon manager dans ma vie artistique et mon mentor dans la vie privée.

— Et vous l'aimiez ?...

— ...Après quelques minutes de réflexion elle me répondit :

— Je ne saurais répondre exactement à votre question ; ce que je sais, ce qui me semble être vrai, c'est que je n'ai encore ressenti pour aucun être humain ce sentiment pur, élevé qui fait qu'une femme oublie tout, même son art, pour ne penser qu'à LUI, à l'ELU de son cœur. Ça viendra peut-être un jour.

Je pensais justement à cette dernière phrase de Joséphine Baker.

Ce jour est venu. La grande étoile a enfin laissé parler son cœur. Joséphine est amoureuse. Et son Napoléon à elle, vogue dans les cieux. Il plane sur l'azur. C'est dans les airs que Joséphine Baker — de nature si changeante et qui adore tout qui est nouveau — voudra sûrement passer sa lune de miel.

Avant son cher petit époux elle franchira l'espace pour aller choir dans le petit village qui l'a vue naître, illustrant ainsi la chanson qui la rendit célèbre : *J'ai deux amours mon pays et Paris*.

Il y a longtemps qu'elle ne put se rendre en son pays parce qu'il était loin et que ses multiples engagements parisiens l'en empêchaient.

En avion, une semaine lui suffira amplement pour se rendre en sa patrie, franchir « en savane » le lac qui la conduira en sa cabane de jones et retourner aux Folies-Bergère où elle triomphe actuellement et où l'attend tous les soirs un public insatiable, avide de la voir danser et de l'entendre chanter.

EKRAN.

Jean Pierre Aumont, je n'ose affirmer que la carrière artistique ne soit pleine d'écueils pour notre pauvre cœur.

Encore dois-je m'expliquer d'une façon plus précise. Ce n'est pas tellement notre cœur qui se trouve en danger, c'est notre esprit ! Il y a un travail de l'imagination qui est nécessaire pour bien rendre certaines scènes et auquel on risque de se laisser prendre.

C'est une affaire en somme toute cérébrale, qui pourra délimiter sans erreur, les frontières du sentiment et de la cérébralité... Et même celles plus troubles des sens...

Les vedettes en herbe... seront nombreuses dans la Prison sans Barreaux

Dans une cabine de projection, à Billancourt, le metteur en scène Léonide Moguy procède au montage du film qu'il vient de tourner sur la Côte d'Azur et qui s'intitule : *Prison sans Barreaux*. Moguy vient de déclarer qu'il a tenu surtout à tourner un film dans lequel la jeunesse des interprètes ait à jouer un rôle important.

C'est pourquoi ses personnages sont, pour la majorité, non des stars consacrées, mais des vedettes de demain.

Ces vedettes en herbe joueront dans un film au sujet humain et sans prétention qui s'imposait après les reportages qui ont été faits sur les bagnes d'enfant. Quant à l'objet du film, sur le bagnu de filles, Moguy s'est attaché à faire considérer l'existence de ces prisonnières avec un peu de compassion.

Potins des studios

— C'est M. Pierre Dupré qui est le partenaire de Mlle Yvette Chauviré dans le pas de deux que danse la jeune étoile dans *La Mort du Cygne*.

— *La Dame Blanche* est le titre provisoire du film que Raymond Bertrand réalisera prochainement avec Edwige Feuillère.

— *Tamara la Complaisante*, le film que Félix Gandlera, en collaboration avec Jean Delannoy, a réalisé d'après le roman de Georges-André Cuel, sera présenté bientôt au public.

— *A l'Est de Changhaï* qui sera présenté au début de décembre est un film d'actualité. Les principaux interprètes sont : Wendy Barrie, Ray Nulland et Polly Roules.

La science mise à la portée du peuple

Un film "transparent" qui fut honoré d'un prix à la Biennale de Venise

Sous la direction experte du professeur Dr R. Janker, le Dr Martin Rickli a réalisé un film documentaire qui a été honoré d'un prix à la Biennale de Venise de cette année. Ce film a le mérite de mettre pour la première fois à la portée des amateurs de documentaires instructifs et du grand public les découvertes les plus récentes de la cinématographie scientifique : le film roentgénologique et, d'application toute récente, le film roentgénologique sonore.

Ce documentaire nous montre d'abord la façon dont se forme le rayon X, l'histoire de sa découverte, puis, sous leurs grands traits, les remarquables et importantes propriétés des rayons X...

A l'appui des prises de vues particulièrement bien réussies (Kurt Stanke en était l'habile opérateur), on relève la grande importance de la photographie roentgénologique et des méthodes roentgénologiques employées pour l'établissement de diagnostics et pour le traitement de certaines maladies. Le film nous présente ensuite les lois et les phénomènes chimiques et physiques, optiques et technico-cinématographiques grâce auxquels la science est parvenue, après de difficiles et persévérants travaux, à réaliser de véritables prises de vues cinéma-roentgénologiques, réalisation qu'on avait considérée durant de longues années comme absolument chimérique.

Iédition est sur sa famille à quelque chose de piquant ! Elle connaît la révolution, la guerre, les difficultés du pouvoir et le peuple aura à son égard la haine de l'étrangère.

C'est alors que son enfant donna les premières symptômes de cette terrible maladie qu'est l'hémophylie et la tsarine, qui ne croit plus aux docteurs russes, se trouve en face de ce starets qui, assis au chevet du tsarévitch, parviendra à l'égarer et amènera une amélioration sensible de son état.

Depuis ce moment, n'est-il pas permis d'admettre que c'est la mère et non la femme qui s'attache à Raspoutine ? Car, enfin, d'après les déclarations de beaucoup de Russes qui vécurent à la cour, la tsarine aimait sincèrement son mari et affirmait qu'elle eut pour Raspoutine d'autres sentiments que ceux d'une mère reconnaissante est du domaine de la calomnie.

C'est Harry Baur qui sera Raspoutine dans la prochaine œuvre de L'Herbier, Marcella Chantal la tsarine, et Pierre-Willm campe le prince Kourtoff, qui est le *deus ex machina* de cette tragédie.

Charles Vanel campe un personnage de grande allure. Yvette Lebon joue « tout son cœur ». Cette jolie actrice, souvent mal paragée, prouve ici un tempérament certain. Valentine Tessier, merveilleuse de tact et de délicatesse, Pierre Mingand dont nous aimons le franc visage sympathique, Jean Worms, Thérèse Dorny, Gil, Bergeron sont trop connus pour qu'il soit besoin de leur reconnaître des qualités qu'ils ne cessent d'affirmer avec autorité.

Abus de confiance

Notre correspondant particulier nous parle de ce film admirable qu'il vient de voir ces jours-ci dans un des plus grands cinémas de Paris :

— Danielle Darrieux nous devait bien ce dédommagement avant son départ pour Hollywood.

« Le beau film d'Henry Decoin garde une intensité tragique réellement bouleversante.

« Je n'ai jamais vu tant pleurer à la projection d'un film. La salle était en larmes, pour un peu elle eut sangloté sans contrainte, sans retenue, opprime, douloureuse, mais ravie.

« Le sujet est dur, presque révoltant. Il fallait une frémissante humanité pour faire admettre cet odieux abus de confiance.

« A force de compréhension, de sensibilité, Henry Decoin et Danielle Darrieux sont arrivés à réussir une œuvre dont la tenue dramatique défie le sens critique.

« Enfin, l'idée de M. Pierre Wolff renouvelle un peu les situations ex-photopées au Cinéma. L'amour y est accessible. Et si nous pleurons, du moins avons-nous la satisfaction de n'être point trahis.

Danielle Darrieux est magnifique. On reste frappé de la puissance de ses moyens, de la diversité de ses dons, de l'éclatant avantage que son talent lui autorise. A tous les âges de la vie elle trouvera un rôle pour la hausser encore plus haut.

Charles Vanel campe un personnage de grande allure. Yvette Lebon joue « tout son cœur ». Cette jolie actrice, souvent mal paragée, prouve ici un tempérament certain. Valentine Tessier, merveilleuse de tact et de délicatesse, Pierre Mingand dont nous aimons le franc visage sympathique, Jean Worms, Thérèse Dorny, Gil, Bergeron sont trop connus pour qu'il soit besoin de leur reconnaître des qualités qu'ils ne cessent d'affirmer avec autorité.

Economiser la monnaie turque sûre et saine

c'est assurer son avenir

L'Association pour l'Economie et l'épargne Nationales

Sahibi: G. PRIMI

Umumi Neşriyat Müdürlüğü:

Dr. Abdül Vehab BERKEN

Bereket Zade No 34-35 M. Harti ve Sk Telephon 40238

Théâtre de la Ville

Section dramatique

Ce soir à 20 h. 30

Büyük Hala
(La grande tante)

Comédie en 4 actes

De F. von Schönhant

Version turque

de S. Moray

Section d'opérette

Ce soir à 20 h. 30

Match revanche

3 actes et 2 tableaux

De P. Weber

Version turque

de A. Muhtar

LA BOURSE

Istanbul 3 Décembre 1937

(Cours informatifs)

Lia

Obl. Empr. intérieur 5 % 1918

96,-

Obl. Empr. intérieur 5 % 1933 (Er-

gan) 96,-

Obl. Bons du Trésor 5 1/2 % 1932

90,-

Obl. Bons du Trésor 2 1/2 % 1932 ex.c.

64,-

Obl. Dette Turque 7 1/2 % 1933 1ère

14,40

tranche

tranche 20,-

Obl. Dette Turque 7 1/2 % 1933 2ème

12,65

tranche

Obl. Chemin de fer Anatolie I

10,10

Obl. Chemin de fer Anatolie II

11,30

Obl. Chemin de Fer Sivas-Erzurum

7,00

7 % 1934

Bons représentatifs Anatolie 1

11,40